

RESPONSABLE DE L'ENTRETIEN ROUTIER ET DE LA SIGNALISATION HORIZONTALE

Structure	DIMM - Entretien et Exploitation de la Route	Type de poste	Permanent
Mode de recrutement	Fonctionnaire ; CDD	Temps de travail	Temps complet
Cadre d'emploi	Techniciens territoriaux	Grade de recrutement	Technicien ou Technicienne principal de 1ère classe ; Technicien ou Technicienne principal de 2ème classe ; Technicien ou Technicienne
Date limite de dépôt des candidatures	03/09/2025	Date prévisionnelle d'entretien	17/09/2025
Eligible à la NBI	Non	Groupe métier et IFSE	20 - Expert : 580 €
Site (adresse)		Eligible au CTI ("Prime Ségur")	Non
Recruteurs	Corinne DERRIEN	Contact	M. Laurent RIMBAULT, Chef du service Entretien et exploitation de la route au 02 96 62 62 29

Contexte de travail

Description de la mission

Sous l'autorité du responsable du Pôle entretien routier, vous êtes chargé de la mise en œuvre de la politique routière départementale en matière de chaussées et de signalisation horizontale.

Activités

En matière d'entretien des chaussées et de signalisation horizontale :

- Contribuer à la mise en œuvre du Schéma Directeur Routier (SDR) et à son évolution
- Participer à la rédaction de documents opérationnels (guides, fiches pratiques à destination des agences techniques)
- Animer des actions ou des formations (Groupes de travail, journées fonctionnelles à destination des agences techniques)
- Référent technique auprès des agences techniques départementales
- Garant de la qualité de la donnée du SIG
- Etablir les bilans annuels et le suivi des engagements définis dans le SDR .
- Elaborer des marchés relatifs à l'entretien des chaussées (travaux, diagnostiques, études...) et du marquage. En assurer le suivi technique et financier.

Entretien des chaussées :

- En charge du suivi de l'état des chaussées et de cette donnée dans le SIG
- Appui à la programmation, analyse critique et méthode de choix d'entretien
- Contribuer à la transition écologique par la promotion de techniques d'entretien innovantes et durables

Signalisation horizontale :

- Définir, en lien avec les ATD et les prestataires (CTD et entreprise) la programmation du renouvellement de la signalisation horizontale et du rétablissement après travaux,
- Assurer une veille technique en matière de signalisation horizontale.
- Définir, en lien avec les prestataires (CTD et entreprise) un outil de suivi de l'avancement des programmes de signalisation

horizontale.

Profil attendu

Savoirs :

Compétences techniques et expérience équivalente dans le domaine de l'entretien routier et de la signalisation ;
Connaissance des pathologies de chaussée ;
Connaissances de base en marchés publics et comptabilité publique.

Savoir-faire:

Connaissance des règles de sécurité pour intervenir sur le réseau routier ;
Bonne maîtrise des outils bureautiques et progiciels (Arcopole, SIS Marchés, PRISM, ...) ;
Savoir travailler en équipe au sein du service et en relation avec les ATD et les partenaires extérieurs

Savoir-être :

Bon relationnel
Rigueur et réactivité ;
Autonomie et capacité à rendre compte ;
Sens de l'organisation ;

Conditions d'exercice

- astreinte de coordination pour les interventions routières

Rémunération

Statutaire + régime indemnitaire (selon groupe métier) + CNAS

[Consulter l'offre en ligne et postuler](#)